
Nachlassverträge Concordats Concordati**No 141 Freitag, 23.07.2004 122. Jahrgang**

1. *Débitrice*: **AMI SA**, Le Trési 3, 1028 **Préverenges**
2. *Remarques*: Par décision communiquée le 16 juillet 2004, le président du Tribunal d'arrondissement de la Côte prolonge le sursis concordataire accordé à la société AMI SA, représentée par Me Marc-Olivier Buffat, jusqu'au 2 avril 2005, et fixe une nouvelle audience au jeudi 24 février 2005, à 9 h. 30.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(02376030)